



Conseil d'Établissement des communes de Pully,
Paudex et Belmont-sur-Lausanne
p.a. Ville de Pully
Av. du Prieuré 1 - CP 63 - 1009 Pully

PROCÈS-VERBAL

Rédactrice du PV : Sabrina De Grandis

SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CET)

Lieu : Salle de conférence de l'Administration de Belmont-sur-Lausanne
Date et heure de la séance : 13.11.2023 – 19h30

Date et heure de la prochaine séance :
05.02.2024 – 19h30

PARTICIPANT-E-S [Prénom Nom]	FONCTION	PRÉSENCE [Présent-e ; Excusé-e]
Jean-Marc Chevallaz (JMC)	Président du CET, représentant du quart politiques, conseiller Municipal à Pully, membre du Bureau de l'Entente	Présent
Damien Cuche (DC)	Représentant du quart politiques, conseiller Municipal à Belmont-sur-Lausanne, membre du Bureau de l'Entente	Présent
Arielle Martin (AM)	Représentante du quart politiques, conseillère Municipal à Belmont-sur-Lausanne, présidente du Bureau de l'Entente	Présente
Julien Bocherens (JB)	Représentant du quart école, Directeur de l'Etablissement scolaire primaire de Pully, Paudex et Belmont-sur Lausanne (EP PPB)	Présent
Sébastien Fague (SF)	Représentant du quart école, Directeur de l'Etablissement scolaire secondaire de Pully (ES Pully)	Présent
Evelyne Abbet (EA)	Représentant du quart école, Déléguée PSPS à l'EP PPB	Excusée
Tânia Gazzola (TG)	Représentante du quart parents	Présente
Benoît Grossenbacher (BG)	Successeur d'un poste au quart parents	Présent
Sandra Gillard (SG)	Représentante du quart civils	Présente
Nathalie Mayr (NM)	Représentante du quart civils, Directrice de structure à la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse	Présente
Stéphanie Progin (SP)	Représentante du quart civils, pédiatre à Pully	Excusée
Sabrina De Grandis (SDG)	Secrétaire du Conseil d'Établissement, secrétaire-assistante à la DJAS	Présente
Alain Delaloye (AD)	Chef de service DJAS Pully	Invité, présent
Benjamin Posse (BP)	Responsable du secteur administration scolaire et parascolaire de la DJAS, Pully	Invité, présent
Guillaume Bungener (GB)	Employé à la Ville de Pully	Invité, présent

RESP.	DOMAINE	SUJET	DONNÉE [Suspens ; Décision ; Info]	DÉLAI [jj.mm.aaaa]	QUI	FAI T [X]
JMC	Ouverture de séance		Info	-	-	-
TOUS	Approbation du PV de la séance du 31.05.2023	Le PV est accepté en l'état.	Info	-	-	-
TOUS	Evénement-conférence sur la préoccupation partagée	La date est arrêtée au 25 avril 2024 de 19h00 à 20h30 selon les disponibilités de la conférencière. TG est définie comme point de contact du quart parents. La DJAS réserve l'Octogone. Si indisponible, réservation du cinéma CityClub Pully.	Info Décision	- 05.02.24	- SDG	- x
BP	Réfectoire secondaire : point de situation sur les moyens de paiement et buffet de salade	BP informe d'une rencontre avec un fournisseur de paiement par carte. La machine a été commandée sur le budget 2024. La mise en service aura lieu durant le 1 ^{er} semestre 2024. Le nouveau buffet de salades a été reçu et donne satisfaction. Nouveauté au réfectoire secondaire : le système de commande par bons a été supprimé. Désormais, les enfants n'ont pas besoin de s'annoncer 1 jour ouvrable à l'avance pour profiter du repas traiteur. Afin d'éviter le gaspillage, une collaboration avec TooGoodToGo a été mise en place. La mise en conformité de l'accès à la hotte pour les nettoyages a été faite. De plus, les faces et plans de travail ont été remplacées par de l'inox.	Info	-	-	-
TG, JB, AM	Fête de fin d'année scolaire	TG informe que le quart parents souhaite donner l'impulsion de la création d'une fête de fin d'année scolaire pour les élèves de Pully, Paudex et Belmont, en effet, ces fêtes valorisent es enfants et les intègrent dans leur commune. JB appuie l'intérêt de ce type d'événement et sondera les enseignantes et enseignants lors de la conférence des maîtres de janvier 2024. AM précise qu'il serait intéressant de varier la formule d'une année à l'autre pour motiver les enseignantes et les enseignants plutôt que d'institutionnaliser un événement précis et non-adaptable.	Info	-	-	-

RESP.	DOMAINE	SUJET	DONNÉE [Suspens ; Décision ; Info]	DÉLAI [jj.mm.aaaa]	QUI	FAI T [X]
BP, JMC	Extension du collège Principal – point de situation	<p>En août 2022, tous les élèves de 5P et 6P ont été déplacés de l'Annexe Ouest au Pavillon de Chamblandes. Une fois le projet du collège Principal terminé, les élèves de la 1P à la 6P pourront à nouveaux être accueillis sur ce site. Le collège accueillera également les appartements des concierges, l'administration scolaire primaire, les PPLS, l'économat, la bibliothèque scolaire primaire ainsi qu'une nouvelle double salle de gymnastique.</p> <p>En parallèle, le projet de Chantemerle 2 sort de terre et sera terminé pour la rentrée d'août 2024. Il est déjà connu que des élèves des Alpes devront s'y rendre en prévision de l'agrandissement du collège Arnold-Reymond.</p> <p>JMC précise que des séances de pilotage ont lieu régulièrement. La fin de construction initialement prévue pour le Principal était en 2025 mais ce délai ne sera pas tenu. Il espère que le crédit d'ouvrage sera présenté au Conseil communal de Pully en août 2024 pour que le vote du crédit de construction le soit en septembre 2024.</p> <p>Au niveau parascolaire, 118 places devraient ouvrir à Chantemerle. Plusieurs autres projets sont étudiés dans d'autres plans de quartier. A chaque législature, une analyse des besoins parascolaires est effectuée : une forte progression des besoins est identifiée jusqu'en 2028 puis devrait décroître.</p> <p>Au vu du nombre de familles en liste d'attente pour du préscolaire, et quelques-unes en parascolaire, des coordinations entre les communes, les écoles ainsi que les différentes structures d'accueil sont menées.</p>	Info	-	-	-

RESP.	DOMAINE	SUJET	DONNÉE [Suspens ; Décision ; Info]	DÉLAI [jj.mm.aaaa]	QUI	FAI T [X]
TG, JB, BG	Accueil et responsabilités lors de périodes libres dans l'horaire (dès 2h)	<p>TG présente un cas fictif au CET pour exposer la problématique des enfants de 7P et 8P qui ont « des trous » ou périodes de congé dans leur horaire. Elle rappelle l'art. 128 al. 4 LEO, l'art. 55 al. 5 RLEO et l'art. 70 LEO. Sur ces bases, elle estime que ces périodes interviennent dans le cadre scolaire et qu'il est de la responsabilité de l'établissement scolaire d'organiser une surveillance.</p> <p>JB répond que ces périodes concernent les travaux pratiques de sciences. Ils ne peuvent pas être dispensés pour une classe complète et sont proposés en plus du programme scolaire, ces travaux n'étant pas obligatoire dans ce dernier. Selon lui, l'horaire prévoit donc un congé de 2 périodes bimensuellement et n'est pas un « trou ». La responsabilité des enfants incombe donc aux parents.</p> <p>Le quart parents demande si les communes peuvent envisager de mettre en place une salle avec du personnel pour superviser les élèves. BG précise que cette salle pourrait être mise à disposition des parents qui devraient s'organiser pour gérer la surveillance. DC précise qu'à Belmont une mesure d'urgence de ce type a été demandée, qu'elle a été mise en place et qu'elle n'est pratiquement pas utilisée.</p> <p>JB dit qu'il sera attentif à ce point lors de la création des horaires pour la prochaine rentrée et qu'il veillera à sensibiliser les enseignantes et les enseignants.</p>	Info	-	-	-

<p>TG, JB, JMC</p>	<p>Retour sur les soirées des parents</p>	<p>L'appel aux volontaires pour le projet de parrainage a débuté. Il sera transmis aux secrétariats des établissements scolaires.</p> <p>05.10.2023, Belmont : 15-20 parents étaient présents. Les points relevés ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les transports scolaires : les élèves peuvent commencer la matinée par deux périodes de piscine à Pully. Cela s'explique par la nécessité de trouver des créneaux d'utilisation de salles spéciales (gymnastique, piscine, travaux manuels et couture). DC précise qu'une étude est mandatée pour 2024 sur les déplacements des élèves de Belmont via l'ATE. • Les horaires : les parents demandent la modification de l'horaires du matin afin de s'aligner aux autres communes. Les possibilités vont être analysées par les communes et les établissements scolaires qui doivent se rencontrer à ce propos. Un retour sur ces discussions sera donné lors du prochain CET. • Des parents se demandent également pourquoi il n'y a pas de classe de CIF et CIA sur Belmont. JB répond qu'il existe une. • Maison des jeunes de Belmont : DC dit à nouveau qu'une maison avait été ouverte il y a dix ans puis fermée une année après pour faute de fréquentation. <p>11.10.2023, Paudex : 1 parent présent. Le quart parents lui a fait sa présentation.</p> <p>06.11.2023, Pully : env. 25 parents étaient présents. Les points relevés ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enclassements : les parents souhaitent la création d'une carte par quartier. JB répond qu'il n'y a rien de pire selon lui ; avoir des certitudes qui ne se confirment pas. Le maintien des fratries, la distance maison-école, l'équilibrage des classes font qu'il n'est pas possible de garantir un enclassement systématique par quartier. Il précise que les familles concernées par des modification du collège de leur enfants seront personnellement contactées en mai 2024. • Transport motorisé aux abords des collèges : proposer une solution d'accompagnement avec mobilité douce. Des analyses sont en cours pour le collège Principal avec un concept en tier de sécurité. Le flux des déplacements dans et autour des collèges sont également analysés. • Déménagement entre Alpes et Chantemerle : a été décidé en mars 2023 (préavis 03-2023). TG précise qu'au début 144 places en UAPE étaient prévues et qu'elles sont aujourd'hui de 118. Les parents relèvent que de nombreuses rumeurs circulent depuis. Elèves, parents, enseignants et personnel de l'APEMS se posent de nombreuses questions légitimes. JB répond qu'il est inutile de communiquer lorsque les réponses ne sont pas encore disponibles. Les enclassements des élèves pour l'année scolaire 	<p>Info</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>
---------------------------	---	--	-------------	----------	----------	----------

RESP.	DOMAINE	SUJET	DONNÉE [Suspens ; Décision ; Info]	DÉLAI [jj.mm.aaaa]	QUI	FAI T [X]
		<p>prochaine sont en cours de traitement et ce travail arrive à bouts touchants. La solution proposée sera annoncée en priorité aux enseignants puis aux parents. Il précise également que la priorité est l'enclassement scolaire et que l'accueil parascolaire est adapté par la suite. AD précise que si au départ 144 places en UAPE étaient prévues, la réalité des plans et des espaces disponibles ont réduit ce nombre à 118. Il s'agira malgré tout de la plus grande structure d'accueil parascolaire sur Pully, suivie par l'APEMS de Jules Loth avec 116 places.</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposition d'assainissements financiers proposés au Conseil communal de Pully : il a été constaté une diminution du soutien de 50% aux familles des écoliers pulliérans. TG dit qu'elle est choquée par cette mesure car il s'agit d'un besoin des familles créé par l'école obligatoire et que c'est une petite économie au niveau communal. JMC répond que ce subside n'est pas porté par toutes les voix politiques car le règlement cantonal déjà existant est jugé suffisant par certain. De plus, cette diminution est une proposition faite suite à une demande du Conseil communal et elle sera par ailleurs votée le 6 décembre prochain. 				
	Tour de table – Quart-parents	Rien à signaler.	Info	-	-	-
SF, JB	Tour de table – Quart-professionnels	<p>Etablissement secondaire a obtenu le titre de Swiss Olympic Patner School (reconnaissance des efforts de conciliation entre école et sports). La charte entre Herisau et Pully a également été signée et concerne les échanges linguistiques dans le cadre de Movetia.</p> <p>Un projet d'arts visuels commun entre les établissements du primaire et du secondaire est en cours (mentorat des grands envers les plus jeunes) et sera présenté sous forme d'exposition. De plus, les élèves seront présents dans l'émission « Cœur à cœur » le 12 décembre prochain à 18h00.</p> <p>Un concept durabilité a été créé et présenté lors d'un concours cantonal permettant de gagner jusqu'à CHF 25'000 de subvention pour la réalisation du projet.</p> <p>JB souhaite informer les membres que durant les travaux du collège Principal, la cour d'école ne pourra pas être accessible. Il précise que des solutions sont envisagées pour pallier à ce problème.</p>	Info	-	-	-

RESP.	DOMAINE	SUJET	DONNÉE [Suspens ; Décision ; Info]	DÉLAI [jj.mm.aaaa]	QUI	FAI T [X]
NM	Tour de table – Quart-civils	NM souhaite sensibiliser les membres au « jeu de la virgule » (secousse violente de la tête par derrière) mené par les élèves de 5P et 6P. Elle demande si la problématique a été relevée dans les écoles, ce que confirme JB chez les 7P et 8P. Il informe qu'une infirmière scolaire passera sensibiliser les élèves dans les classes et qu'un courrier est envoyé aux parents des élèves de 7P et 8P.	Info	-	-	-
AM	Tour de table – Quart-politiques	La chantée de Noël de Paudex aura lieu le 18 décembre prochain et AM invite les membres a y participer.	Info	-	-	-
TOUS	Agenda	Les séances de l'année 2024 ont été fixées comme suit : 05.02, 06.05, 11.11 chaque fois un lundi à 19h30.	Info	-	-	-



J.-M. Chevallaz
Le président



A. Delaloye
Chef de service